

Le Mag

AVRIL 2021

N° 16



GRAND ANGLE p. 7 à 11

L'EAU, DE SA SOURCE À VOTRE ROBINET

ON EN PARLE p. 4 et 5

**DONNEZ UNE SECONDE
CHANCE À VOS OBJETS
GRÂCE AUX SAMEDIS
DU RÉEMPLOI !**

CULTURE p. 12

**ZOOM SUR LES
BIBLIOTHÈQUES
VERTES**

DES LIEUX & DES HOMMES p. 14 et 15

**LES MOULINS DU VAL D'YERRES
VAL DE SEINE, UN PATRIMOINE
HISTORIQUE QUI FASCINE**

**VAL D'YERRES
VAL DE SEINE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Le territoire vert et bleu

ARRÊT SUR IMAGES

pp

PROJET DEMOS : NOS JEUNES MUSICIENS ÉMUS DE RECEVOIR LEUR INSTRUMENT DE MUSIQUE



Remise du 29 janvier à Brunoy



Remise du 30 janvier à Vigneux-sur-Seine



Remise du 3 février à Epinay-sous-Sénart



Remise du 3 février à Quincy-sous-Sénart



Remise du 5 février à Draveil



Remise du 6 février
au gymnase du Nouzet à Montgeron
en présence de Valérie Pêresse et de François Durovray

ÉDITO



Au fil de l'eau

L'eau coule de source, mais pas tant que cela. Entre son origine naturelle et le robinet de chacun d'entre vous, l'eau suit un parcours complexe (production, traitement, transport et distribution) réalisé au moyen d'infrastructures lourdes et coûteuses, détenues et entretenues par le secteur public ou par des entreprises privées.

Dans un contexte de changement climatique, de raréfaction de la ressource, et par sa nature même, l'eau potable a besoin de choix de gestion qui incombent naturellement aux élus.

Peut-être l'ignorez-vous, mais c'est la Communauté d'agglomération qui exerce pleinement cette compétence de l'eau potable et qui s'attache à fournir à chaque foyer du territoire une eau de bonne qualité et au meilleur prix, tout en s'assurant de la sécurité des réseaux afin que l'approvisionnement soit garanti pour tous.

Notre Agglo s'est d'ailleurs engagée, avec plusieurs autres collectivités, dans l'élaboration d'une stratégie pour assurer une maîtrise publique de l'ensemble de la chaîne de production et de distribution de l'eau.

Le dossier de ce Mag' vous présente le parcours de ce bien commun qui nous est indispensable au quotidien mais qu'il convient de ne pas gaspiller.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Bien fidèlement.

François Durovray
Président de la Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

EN CLAIR

On en parle | 4 - 6 |

Donnez une seconde chance à vos objets

Transports : une nouvelle offre de bus sur la ligne « M »

Le nouveau conseil de développement s'installe

Les « Permanences info énergie »

La charte « Fleuve-sans-plastique »

Retour sur l'enquête des médiathèques

Grand Angle sur l'eau | 7 - 11 |

L'eau, de sa source à votre robinet en Val d'Yerres Val de Seine

Culture | 12 |

Zoom sur les bibliothèques vertes

Ils font l'Agglo | 13 |

L'idéal des gourmands à Montgeron

Des lieux et des hommes | 14 - 15 |

Les moulins du Val d'Yerres Val de Seine, un patrimoine historique qui fascine

Une ville, un journal, une actu | 16 |

Agenda | 17 |

La tribune | 18 |

Retour en images | 19 |

MAGAZINE VAL D'YERRES VAL DE SEINE N°16 AVRIL 2021

Magazine d'information de l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Tél. : 01 60 47 94 20 / Site : www.vyvs.fr

Directeur de la publication François Durovray

Rédacteur en chef Laurent Sauerbach

Rédaction Laurent Sauerbach, Mathieu Chavassieux

Photographies Service communication / Fotolia / Freepik / Pexels

Conception graphique Desbouis-Grésil

Nombre d'exemplaires 75000 ex. Dépôt légal 9435P

Fabrication et impression Desbouis-Grésil à Montgeron

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement par un imprimeur agréé.

DONNEZ UNE SECONDE CHANCE À VOS OBJETS GRÂCE AUX SAMEDIS DU RÉEMPLOI !

Pendant toute l'année 2021, les déchèteries de Montgeron et Vigneux-sur-Seine accueillent, chaque dernier samedi du mois, un stand de la ressourcerie La Fabrique à Neuf VYVS. Vous pouvez y déposer vos objets réemployables mais aussi, à partir du mois de mars, y suivre des ateliers sur la prévention des déchets !

Comment améliorer le traitement de nos déchets en leur évitant l'enfouissement ou l'incinération ?



En partenariat avec la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine et la Fabrique à Neuf, le Siredom dédie 2 de ses déchèteries aux thématiques du réemploi, de la réutilisation et de la pré-

vention des déchets. Les habitants sont invités au cours de l'année à donner une deuxième vie à leurs objets réemployables et/ou réutilisables (mobilier, appareil électrique, vêtements, vaisselles...) en les confiant à cette ressourcerie éphémère. Ils permettront ainsi qu'ils soient réparés et proposés à la vente à un prix « social et solidaire ».

Les prochains rendez-vous à ne pas manquer :

- Samedi 24 avril à la déchèterie de Vigneux-sur-Seine (atelier bricoler au jardin sans gaspiller)
- Samedi 29 mai à la déchèterie de Montgeron (atelier cuisine anti-gaspillage)
- Samedi 26 juin à la déchèterie de Vigneux-sur-Seine (atelier réparation de vélo)

<https://ressourcerie-montgeron.com/>

LA LOI, RIEN QUE LA LOI

Le 18 février, le maire de Draveil, vice-président de notre Communauté d'agglomération, a été condamné à une peine d'emprisonnement et à une peine d'inéligibilité. Il a choisi de se pourvoir en cassation, ce qui suspend l'exécution de la sentence et lui permet, de droit, de conserver ses mandats en attendant la décision judiciaire finale. Toutefois, sa situation l'empêche à ce jour d'exercer les missions qui relèvent de sa délégation communautaire et, à ce titre, il ne perçoit donc plus, depuis le 18 février, les indemnités qui y étaient attachées (art. L.2122-17 et L.5211-2 du CGCT).

TRANSPORTS : UNE NOUVELLE OFFRE DE BUS LE DIMANCHE AVEC LA LIGNE « M »

Depuis le dimanche 7 Mars, la ligne M fonctionne le dimanche sur le même principe que le samedi, c'est à dire entre les arrêts « Aquitaine » et « Gare de Brunoy », entre 8h30 et 20h15.

La fréquence est d'un bus par heure le matin et en soirée, et un bus toutes les 45 minutes en journée, dans chaque sens. Ce développement d'offre est financé par Île-de-France Mobilités.

Les voyageurs peuvent retrouver les horaires sur me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr ainsi que sur l'appli « Île-de-France Mobilités » disponible pour Android et iPhone (ou www.iledefrance-mobilites.fr)

Avec la ligne M,
votre réseau s'adapte à votre rythme de vie.
transdev-idf.com | iledefrance-mobilites.fr

LE NOUVEAU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT S'EST INSTALLÉ !

C'est suite à un appel à candidatures individuelles que le nouveau Conseil de développement a été constitué au mois de décembre. Ils sont 114, 57 femmes et 57 hommes, issus de toutes les villes du territoire, à s'être rassemblés en visioconférence le 15 mars pour élire leur président et décider de leur organisation. À cette occasion, le Président François Durovray et Damien Allouch, Vice-président en charge de la démocratie locale, ont exprimé leurs attentes à l'égard de cette instance chargée d'éclairer le choix des élus par ses analyses et ses conseils.



François Pernette,
nouveau président
du Conseil de
développement

« Le Conseil de développement est un organisme indépendant qui peut être saisi d'un dossier par l'exécutif communautaire mais qui a aussi la faculté de s'autosaisir de tout sujet qui lui semble important » a rappelé Damien Allouch.

C'est François Pernette, habitant de Brunoy, qui a été élu à la présidence avec l'objectif de porter, au-delà des intérêts communaux, une véritable ambition partagée pour le Val d'Yerres Val de Seine. Les commissions ayant été constituées, il ne reste plus qu'à se mettre au travail.

Votre Agglo vous propose un nouveau service,

PERMANENCES INFO ÉNERGIE

à la Maison de l'Agglomération

TOUS LES MOIS SUR RENDEZ-VOUS,
2 bis avenue de la République à Montgeron



ORIENTATION DANS LA MOBILISATION DES AIDES FINANCIÈRES
ÉVALUATION DE L'ÉTAT ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT
ACCOMPAGNEMENT JUSQU'À LA RÉALISATION DE VOTRE PROJET

RENSEIGNEMENTS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS
Tél : 09 83 39 27 03
mail : eie@alec-sudparisienne.org
+ d'infos : <http://alec-sudparisienne.org/>

FAIRE
TOUT POUR MA RÉNOV'

MAISON DE L'AGGLOMÉRATION
(environnement - emploi)
01 78 84 23 48 / maisonenvironnement@vvyvs.fr
www.vvyvs.fr

AGENCE LOCALE ÉNERGIE CLIMAT
VAL D'YERRES VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

RÉNOVEZ VOTRE BIEN SEREINEMENT GRÂCE AUX « PERMANENCES INFO ÉNERGIE »

La Communauté d'Agglomération propose aux habitants du territoire, sans condition de ressource, un accompagnement neutre et gratuit de leur projet de rénovation énergétique avec des permanences tous les mois sur rendez-vous à la Maison de l'Agglomération.

Pour Sylvie Carillon, vice-présidente déléguée à la transition énergétique, ce nouveau service proposé aux habitants du Val d'Yerres Val de Seine s'inscrit parfaitement dans la démarche éco-responsable qui anime la Communauté d'Agglomération.

Les conseillers FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) de l'ALEC, vous conseillent dans vos choix techniques et vous orientent dans la mobilisation des aides financières (MaPrimeRénov, Prime CEE, Prime éco-logis 91, ...). En évaluant l'état énergétique de votre logement, ils vous aident à définir votre projet et vous accompagnent jusqu'à sa réalisation. Des ateliers écogestes et animations diverses (stands, Cafés « Rénover Malin », balades thermographiques...) pourront aussi vous être proposés occasionnellement, dans chacune des communes de l'agglomération.

Contactez les conseillers pour tout renseignement et prise de rendez-vous :

Tél. : 09 83 39 27 03

Courriel : eie@alec-sudparisienne.org

Plus d'informations : <http://alec-sudparisienne.org/>



LA CHARTE « FLEUVE-SANS-PLASTIQUE » ADOPTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

« 80% des déchets plastiques retrouvés en mer viennent des terres »

Lors du dernier conseil communautaire du 8 février, les élus ont adopté à l'unanimité la charte « fleuve-sans-plastique » lancée par la Fondation Tara Océan, l'AMF et l'ADEME pour mobiliser les maires autour de la réduction de la pollution des océans par les particules de matière plastique. Cette charte implique de mettre en œuvre 4 premières mesures :

- Plus d'achats de plastiques jetables par les services des Mairies et de l'Agglomération
- Limiter le recours plastiques dans les choix d'aménagement de l'espace public (mobiliers urbains, peintures...)
- Intégrer des critères environnementaux dédiés dans les cahiers des charges et appels d'offres des marchés publics
- Soutenir le vrac et le développement de l'économie circulaire

RETOUR SUR L'ENQUÊTE DES MÉDIATHÈQUES : NOS ÉQUIPEMENTS LES PLUS FRÉQUENTÉS DU TERRITOIRE

Une enquête sur les médiathèques de demain a été proposée à laquelle vous avez été 1950 à y répondre. Merci à vous !

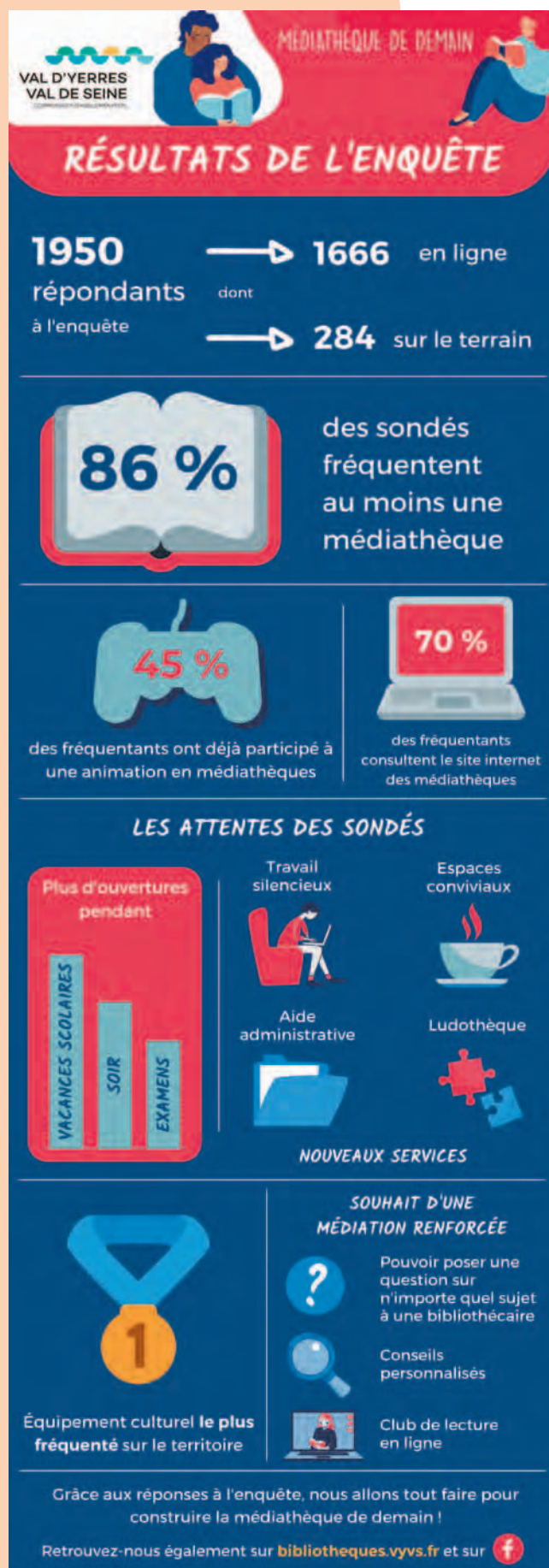
Bien que la satisfaction concernant les services et équipements des médiathèques soit au rendez-vous, les sondés, qu'ils fréquentent ou non le réseau, ont aussi de fortes attentes quant à l'amélioration des structures. Et celles-ci sont très diversifiées !

Elles concernent, en premier lieu, les horaires, les espaces et les services. Les étudiants désirent plus d'espace de travail tandis que les familles souhaitent davantage d'animations et ateliers.

Extension d'horaires pendant les examens, ludothèque, rendez-vous personnalisé avec une bibliothécaire, espaces conviviaux ou silencieux, formations numériques... Les bibliothécaires vont donc se mobiliser pour apporter satisfaction aux attentes de leurs (futurs) usagers !

Pour ce qui concerne l'évolution des horaires, le réseau des médiathèques entend bien proposer des nocturnes jusqu'à 20h, sur certaines périodes dès que la situation sanitaire le permettra. Côté nouveaux services, plusieurs bibliothèques sont en cours de réaménagement pour pouvoir vous proposer des espaces conviviaux ou de travail ainsi que des outils numériques. Enfin, un travail est également en cours pour le développement de fonds de jeux vidéo, de ressources en ligne et d'animations participatives et même en réseau !

Les médiathèques sont les équipements culturels les plus fréquentés sur le territoire. C'est pourquoi nous avons à cœur de satisfaire les habitants et de poursuivre nos efforts dans l'amélioration de nos services.



L'EAU, DE SA SOURCE À VOTRE ROBINET

Suite à un appel lancé aux goûteurs d'eau sur le territoire en fin d'année 2020, la Communauté d'Agglomération a décidé de vous présenter le cheminement de l'eau, de sa source à sa consommation grâce aux différents intermédiaires présents en Val d'Yerres Val de Seine, qui chaque jour permet à 177 500 habitants d'être desservis en eau potable.

L'eau du robinet, un partenaire idéal au quotidien



L'eau du robinet est une eau de très bonne qualité, sûre et agréable à boire. Elle répond à tous les critères de santé publique et normes en vigueur et peut être consommée par l'ensemble des usagers : adultes, enfants et personnes âgées. La compétence eau potable est portée par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine qui a choisi de confier l'exploitation du

service de l'eau potable à SUEZ pour les communes de Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Epinay-sous-Sénart, Montgeron, Quincy-sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine et Yerres ; et à VEOLIA pour la commune de Draveil.

D'où vient l'eau du robinet ?

L'eau qui coule aux robinets de l'ensemble des habitants de l'Agglomération est prélevée dans la Seine et dans la nappe souterraine du Champigny avant d'être rendue potable grâce aux usines de production et traitement d'eau potable, de Vigneux-sur-Seine, Morsang-sur-Seine et du Champigny. Avant d'arriver chez vous, elle transite par un vaste réseau de distribution et par les châteaux d'eau situés à Yerres qui répondent au nom de « réservoirs Belle Etoile » et du château d'eau d'Epinay-sous-Sénart.



Usine de production et de traitement de Vigneux-sur-Seine

Les étapes du traitement de l'eau



Le stockage et la distribution

Une fois rendue potable, l'eau est envoyée grâce à des pompes dans des réservoirs où elle est stockée, avant d'être acheminée par un réseau de canalisations souterraines dans les habitations. La distribution commence donc à la sortie de la station de traitement pour aller jusque dans les habitations. Le compteur marque le début du réseau privé.

Le château d'eau Belle étoile à Yerres, où est stockée l'eau issue des différents lieux de captage pour être ensuite redistribuée





Une eau sûre et contrôlée

« L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. De nombreux prélèvements sont effectués en permanence durant le circuit de l'eau et permet de surveiller plus de 50 paramètres règlementaires. Chaque année, l'Agence Régionale de la Santé réalise des analyses. Ainsi, en 2020, sur l'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine ce sont près de 61 000 paramètres qui ont été mesurés durant la production et la distribution de l'eau potable. » explique Christine Cotte, conseillère déléguée chargée de la ressource en eau.

Le calcaire : un apport en calcium et en magnésium

En traversant les sols crayeux, les ressources en eau se chargent naturellement en calcaire. L'eau calcaire est composée principalement de calcium et de magnésium. Elle n'a aucune incidence sur la santé. Bien au contraire : par sa teneur équilibrée en calcium, l'eau du robinet peut couvrir 15 à 25% des besoins quotidiens. Le calcaire ne représente, dans certaines situations, qu'un élément d'inconfort par les dépôts qu'il peut occasionner sur les appareils électroménagers.



Le chlore : une eau de qualité sans risques pour la santé



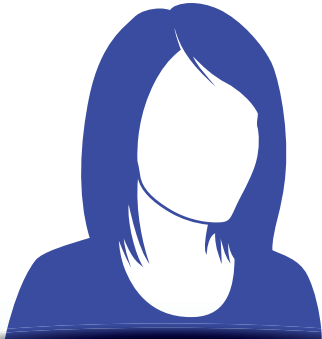
Le plan Vigipirate impose aux distributeurs d'eau de surveiller la teneur en chlore dans l'eau du robinet. La quantité de chlore ajoutée est très faible : environ 0,3 (quelques dixièmes de milligrammes par litre, soit une goutte par m³ d'eau). Le chlore ne présente aucun risque pour la santé. C'est un conservateur alimentaire, qui garantit le maintien de la qualité sanitaire de l'eau du robinet tout au long de son trajet dans les canalisations.

CONSEILS POUR LUTTER CONTRE LE TARTRE (CALCAIRE)

- Réglez votre thermostat d'eau chaude, chauffe-eau, lave-linge et lave-vaisselle entre 55 et 60° maximum.
- Attention aux adoucisseurs d'eau ! Ils sont inutiles sur le réseau d'eau froide destinée à la consommation. Mal réglés ou mal entretenus, ils peuvent dégrader la qualité sanitaire de l'eau. Une eau adoucie devient par ailleurs une eau transformée, non contrôlée par le distributeur d'eau. Elle contient moins d'éléments minéraux et se charge en sel de sodium. Elle rince également moins bien.

CONSEILS POUR ÉLIMINER LE PETIT GOÛT ET L'ODEUR DE CHLORE

- Laissez l'eau s'aérer dans une carafe.
- Conservez-la fermée au réfrigérateur.
- Rincez la carafe après chaque utilisation pour éviter les dépôts.

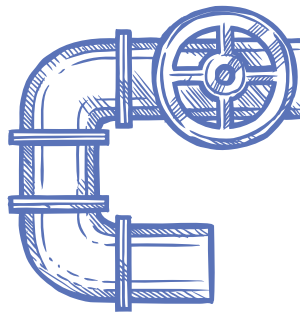




Le cycle de l'eau en Val d'Yerres Val de Seine illustré et chiffré (circuit Suez)

POUR UNE MAITRISE PUBLIQUE DU CIRCUIT DE L'EAU

Associée à d'autres collectivités franciliennes, notre communauté d'agglomération s'est engagée dans une réflexion visant à assurer la maîtrise publique de la production, du traitement et de la distribution de l'eau. Il s'agit de permettre aux élus locaux de gérer, en direct ou pas, toutes les maillons de cette chaîne et donc de garder la main sur le tarif et la qualité de l'eau.



UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION RÉGULIÈREMENT ENTRETENU PAR L'AGGLO !

Afin de desservir les 180 000 habitants du territoire d'une eau potable de qualité et de garantir une continuité du service public, la Communauté d'Agglomération entretient en permanence son réseau de distribution, d'une longueur totale de 491 kms. Chaque année, dans le cadre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations établi, elle supervise les travaux effectués par les concessionnaires. Outre les canalisations, d'autres accessoires sont également remplacés tout au long du contrat, tels les compteurs, les vannes et les bouches à clé.

La relève à distance des compteurs d'eau est arrivée !

Les dispositifs permettant la relève à distance des compteurs d'eau potable de votre commune ont été totalement déployés. L'index de votre compteur est désormais relevé automatiquement. Vous pouvez suivre, régulièrement et à la fréquence que vous souhaitez, vos consommations et ainsi prévenir toute fuite sur vos installations privées.

Comment ça fonctionne ?

ON'Connect est un nouveau service qui permet de relever automatiquement et à distance les compteurs d'eau.

Bénéficiez de nombreux avantages depuis chez vous en créant votre compte sur www.toutsurmoneau.fr muni de votre facture d'eau.

- Un relevé automatique du compteur à distance : plus besoin de rendez-vous !
- Des factures établies en fonction de votre consommation réelle : plus d'estimations !
- Un accès à vos consommations en temps réel depuis votre espace client accessible sur www.toutsurmoneau.fr
- L'envoi d'une alerte par sms ou mail, en cas de surconsommation anormale ou fuite
- Des conseils pour gérer au mieux sa consommation d'eau





QUELQUES RÈGLES ANTI-GASPI À SUIVRE...

- Éviter de laisser couler l'eau du robinet inutilement, notamment lors du brossage des dents.
- Cibler et réparer rapidement les fuites d'eau.
- Utiliser des robinets et pommeaux de douche économes.
- Prendre une douche plutôt qu'un bain.
- Chasser moins d'eau dans les toilettes.
- Installer des toilettes sèches.
- Choisir des appareils électroménagers économes.
- Au jardin, arroser avec parcimonie.
- Récupérer l'eau de pluie... et l'eau potable du robinet à la cuisine.



Le prix de l'eau, bien comprendre sa facture

Le terme « prix de l'eau » tel qu'il est utilisé correspond au prix payé par un usager pour la distribution de l'eau (production et distribution) et l'assainissement collectif (collecte et traitement des eaux usées) sur la base d'une consommation référence de 120m³ par an.

La part « **distribution de l'eau** » correspond aux opérations liées à la production et à la distribution de l'eau potable, ainsi que l'entretien des réseaux et le service à la clientèle. Cette part représente en moyenne 42% de la facture d'eau.

La part « **collecte et traitement des eaux usées ou taxe d'assainissement** » correspond à la récupération de vos eaux usées dans les réseaux de collecte, puis leur dépollution dans la station d'épuration. Cette part représente en moyenne 47% de la facture d'eau.

La part « **organismes publics** » correspond aux taxes et redevances destinées aux organismes publics chargés de la préservation de la ressource en eau et/ou du financement d'équipements d'alimentation en eau potable ou de protection du milieu naturel. Parmi ces organismes figurent l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et Voies Navigables de France (VNF). Cette part représente en moyenne 11% de la facture d'eau.

La modernisation « **des réseaux de collecte** » et « **la lutte contre la pollution des eaux** » sont deux redevances perçues par les Agences de l'Eau. Les Agences de l'eau sont des établissements publics qui ont pour mission de financer des installations pour lutter contre la pollution, moderniser les réseaux, préserver les ressources et agir pour la biodiversité.

La première redevance ne concerne que les abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif : si elle apparaît sur votre facture, vous faites donc partie de ces



abonnés. La seconde concerne tous les abonnés à l'eau potable. Le taux actuel de la TVA est de 5,5% pour l'eau potable, et 10% pour l'assainissement. Ces taux s'appliquent sur l'ensemble des postes de votre facture.

Sur votre facture, il y a une partie fixe et une partie variable, comme pour les factures de gaz ou d'électricité. La part fixe correspond à votre abonnement. Il couvre une partie des charges des services mis à votre disposition. Le reste de la facture - la part variable - dépend directement de votre consommation d'eau.

Pour joindre SUEZ

- Pour toute question relative au service ou à la gestion du compte clientèle, au 0 977 408 408

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

- En cas d'urgence 24h sur 24, au 0 977 401 142

Pour joindre VEOLIA

- Tél. : 0 969 360 400

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h

- Urgences Techniques : 0 969 368 624 - 7j/7 24h/24



ZOOM SUR LES BIBLIOTHÈQUES VERTES



Comme vous l'avez certainement constaté, les médiathèques du réseau proposent depuis plusieurs mois des documents, animations et aménagements à visée écologique.

Dans les bibliothèques Jacqueline de Romilly et Charlotte Delbo ainsi qu'à la médiathèque de Draveil, vous pourrez retrouver une grainothèque, afin d'échanger des semences pour vos potagers car la saison des semis approche ! Des mangeoires à oiseaux ont même été placées dans le jardin de la bibliothèque Charlotte Delbo.

À la médiathèque du Carré d'Art, un fonds éco-citoyen vient d'être installé, vous pourrez y retrouver de nombreux documents théoriques ou pratiques sur l'écologie et comment l'intégrer dans nos vies.

Quant à la médiathèque Tomi Ungerer, les bibliothécaires ont récemment organisé un 1^{er} ciné pour les enfants autour de l'écologie.

Dans les bibliothèques d'Épinay et Quincy, les mercredis de la récup' vous initient à créer avec des matériaux de récupération.

Enfin, à la médiathèque Danielle Bianu, des livres sur l'écologie ont été présentés aux parents afin qu'ils les consultent avec leurs enfants pour les sensibiliser.

Dans toutes les médiathèques du réseau, vous pourrez dorénavant retrouver les documents traitants de l'écologie avec le macaron Bibliothèques vertes apposés sur le dos ou la couverture.



Cet environnement, que nous devons défendre et protéger, sera d'ailleurs à l'honneur du Salon des Illustrateurs prévu le 5 juin 2021 dont le thème "Foisonnante Nature" offrira sans doute de belles initiatives.

**Cette thématique vous intéresse,
et vous avez des idées pour rendre les médiathèques plus écoresponsables ?
Écrivez-nous à mediatheques@vyvs.fr**





L'IDÉAL DES GOURMANDS, L'OVNI GASTRONOMIQUE OÙ LE CLIENT EST LE PATRON

Installé depuis décembre 2020 au 22 rue de Concy à Montgeron, ce lieu de convivialité pour épicuriens ne manque pas d'atouts pour satisfaire sa clientèle. En plus d'être une épicerie fine de grand standing avec plus de 3500 références de produits, l'établissement possède un restaurant, une boulangerie-pâtisserie, un charcutier traiteur, une cave à bières et vins, à fromages, une rôtisserie et un snacking comprenant un bar à salades, sushis et autres plats élaborés par des cuisiniers talentueux.

Ce sanctuaire culinaire doit aussi sa belle renommée à son personnel, formé à l'Académie de l'idéal des gourmands, basée à Orgeval, ville où s'est implanté pour la première fois l'établissement en 2017. Après une session de recrutement établie en collaboration avec la Mission Locale, plus de 14 jeunes ont été recrutés parmi une trentaine qui s'était présentée. Au total, ce sont plus de 49 salariés qui travaillent sur le site de Montgeron et se relayent pour assurer un service aux petits oignons, 7 jours sur 7 de 6h à 22h30.

La règle est simple, pour satisfaire toutes les papilles du territoire, tout est fait maison ou acheté aux meilleurs artisans ou PME, qu'ils viennent du territoire ou d'ailleurs, avec 3 mots d'ordre : odeur, couleur, saveur.

« L'idée est de réduire notre manière de manger, en proposant un service et des plats adaptés pour chaque client, quels que soient son profil et ses envies », explique le directeur, qui, à la suite des retours positifs de la clientèle, ambitionne d'étendre ce concept au-delà du territoire, en France comme à l'international.

L'Idéal des gourmands, 22 rue de Concy, Montgeron
de 6h à 22h30, 7j/7 - 01 86 24 01 50
www.lidealdegourmands.com



LES MOULINS DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE, UN PATRIMOINE HISTORIQUE QUI FASCINE

Pour faire écho à notre dossier sur l'eau, parlons un peu des moulins... Si l'Yerres a pu nourrir des milliers de foyers au cours des siècles, c'est bien grâce à sa force motrice qui donna aux moulins la possibilité de moudre en grande quantité diverses farines.

Les moulins à eau font partie du patrimoine hydraulique français, ils occupent les rivières depuis le X^e siècle et sont pour beaucoup, à l'origine de notre civilisation actuelle.

Sur notre territoire, plus d'une vingtaine de moulins ont existé, mais seuls quelques-uns subsistent, quand d'autres encore, possèdent quelques vestiges qui témoignent de leur passé. Ainsi, l'Agglo a décidé de vous parler des principaux moulins encore visibles aujourd'hui.



LE MOULIN NEUF À BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Construit par les religieux bénédictins de Chaumes-en-Brie, on trouve la mention de son existence pour la première fois dans un censier de 1470. Nommé Moulin Neuf depuis sa reconstruction en 1737 et sa vente aux chevaliers de l'ordre de Malte, il fut ensuite transformé en maison normande en 1925 par un habillage en colombage grâce à l'architecte Eugène Chastel, qui conservera la roue à pales tout en abattant la cheminée. Ce moulin devenu une propriété privée, connut 7 propriétaires, dont Augustes Prudhomme, arrière-grand-père du peintre Dunoyer de Segonzac.

54 rue du Moulin Neuf, Boussy-Saint-Antoine



LE MOULIN DE ROCHOPT À BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Bâti vers 1224 sur les rives de l'Yerres, ce moulin à eau comme ses pareils à l'époque, faisait de la farine de blé. Il a su garder son aspect initial, hormis sa grande roue à 24 pales et son appentis couvert de chaume qui n'ont pas été conservés après qu'il eût cessé de moudre vers 1847. Il a la particularité d'être flanqué, au Nord, d'une échauguette ronde posée sur des corbeaux de pierre. Sur l'autre rive, on peut distinguer des fondations ayant appartenu à un autre « moulin neuf » dit « Rocheau » équipé de mécanismes modernes produisant plus de 32 quintaux de farine par jour. Il fut démoli en 1970 dans le cadre d'une opération d'urbanisation pour faire place à un barrage. Seules quelques fondations de l'édifice subsistent encore aujourd'hui.

109 rue de Rochopt, Boussy-Saint-Antoine



LE MOULIN À EAU DE LA SEIGNEURIE À CROSNE

Deux moulins à eau sont signalés à Crosne, ce dernier et le moulin Pampelune. L'ancien moulin de la Seigneurie est agrandi et transformé en moulin à vapeur en 1900. Les deux moulins ont notamment servi de fabriques d'armement durant la 1^{re} Guerre Mondiale, puis comme blanchisserie et usine de traitement de chiffon, par la Société industrielle du chiffon d'essuyage de 1923 à 1960. Aujourd'hui, ce moulin est toujours visible sur le canal de dérivation appelé « le bras vif ».

2 place Boileau, Crosne



LE MOULIN À HUILE D'ÉPINAY-SOUS-SÉNART

Il figure déjà sur le plan de 1480 à l'époque où les noyers étaient nombreux sur la commune. Devenu obsolète, il sombra dans la décrépitude. C'est au XVIII^e siècle que le moulin à huile ou vieux moulin connaît une nouvelle heure de gloire. Afin d'alimenter en eau les bassins et cascades de son château, Jean Paris de Montmartel, comte puis marquis de Brunoy et seigneur d'Épinay, fait creuser un canal, entre 1732 et 1738, parcourant la plaine d'Épinay en parallèle de l'Yerres, du moulin de Rochopt jusqu'à des étangs creusés pour l'occasion, dans lesquels se jette le boisseau d'eau, qui se trouvent devant le moulin et sur le côté, jusqu'à l'arche du pont, près de l'actuel lavoir. Aux extrémités de l'étang, deux bâtiments sont édifiés, dont un, toujours debout et propriété de la ville depuis 1990, a été restauré par le SIARVSG (actuellement SyAGE) en 1996.

Avenue du 8 mai 1945, Épinay-sous-Sénart



LE MOULIN DE SENLIS À MONTGERON

Véritable lieu d'exception, on doit à l'industriel Robert Esnault la reconstitution moyenâgeuse qui donne à l'édifice, l'aspect d'une petite abbaye médiévale. À partir de 1917, les bâtiments du moulin ont servi à accueillir un orphelinat destiné aux enfants russes en exil, d'où l'édification d'une église orthodoxe russe encore en l'état aujourd'hui. En 1969, l'orphelinat cède sa place à un musée d'art contemporain russe. La ville de Montgeron en est propriétaire depuis avril 2018 et un projet de rénovation respectant l'histoire de ce site est actuellement en cours.

97 rue du Moulin de Senlis

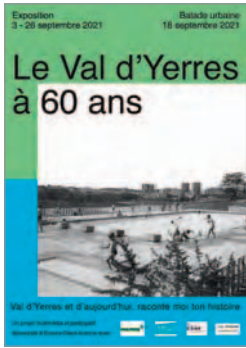


LE MOULIN DE CÉRAVENNE À YERRES

Ancien moulin seigneurial ou banal, il remonte probablement aux origines de la seigneurie laïque (vers 1100, Guillaume Miles de Hierra, premier seigneur de Yerres). Ce moulin a fait l'objet de nombreux litiges au cours de l'histoire, par la situation de concurrence liée à la présence du moulin de l'Abbaye, tout proche. À la fin du XIX^e et courant XX^e siècle, il accueillit plusieurs activités industrielles (fabrique de rotins, pâtes alimentaires, GEEP Industries) avant de devenir la propriété de l'actuel Hôpital Privé du Val d'Yerres.

31 rue de l'Abbaye, 91330 Yerres

UNE VILLE, UN JOURNAL, UNE INFO



Boussy-Saint-Antoine Les 60ans d'aménagement du Val d'Yerres

Célébrer sur Boussy Saint Antoine « les 60 ans du Val d'Yerres » par un projet multimédia et participatif pour raconter l'histoire contemporaine de ce projet urbain par son architecture et de ses habitants. Il s'agira de fabriquer collectivement un regard historique sur les lieux et d'engager une réflexion sur l'avenir de ce territoire en mouvement par deux actions :

- une balade urbaine contée et dansée
- une collecte de témoignages sonores et visuels pour alimenter une exposition temporaire et une autre permanente dans la ville pour témoigner: collecteboussy@gmail.com

+ d'infos : Boussy Info février 2020

Brunoy Brunoylien, la solidarité se poursuit

Afin d'élargir leur action en faveur du bien vieillir, la ville de Brunoy et le CCAS ont mis en place la plateforme en ligne www.brunoylien.fr. L'objectif est de pouvoir mettre en relation des bénévoles et les personnes qui ont besoin d'aide.

+ d'infos : Un Mois en Ville n°197 – janvier 2021



Crosne Crosne obtient le label Ville amie des animaux décerné par la Région Île-de-France

Elle a reçu la distinction avec "1 patte" qui récompense son engagement en faveur de la cause animale, et notamment des animaux domestiques. Vivement engagée pour la cause animale, la Ville de Crosne offre un cadre de vie soucieux du bien-être animal.

+ d'infos : Crosne Info n°341 – mars avril 2021

Draveil Opération « Je soutiens mes commerces »

Souhaitée par le Maire pour soutenir les commerces draveillois durement touchés par la crise COVID-19, le dispositif solidaire du chèque cadeau était double : redynamiser l'activité économique de la Ville et redonner du pouvoir d'achat aux Draveillois. Dans ce contexte sanitaire, ce chèque est devenu un acte citoyen pour que nous puissions tous soutenir et nous engager durablement pour le commerce local !

+ d'infos : draveil.fr



Épinay-sous-Sénart

Le centre socioculturel d'Épinay-sous-Sénart ouvre ses portes !

Équipement de proximité, le Centre est ouvert à l'ensemble des Spinoliennes et Spinoliens, quel que soit leur âge, lieu d'habitation, catégorie sociale ou professionnelle. Les objectifs : retisser les liens sociaux entre habitants, aider les personnes à trouver leur place dans le collectif, contribuer à l'émancipation des personnes, favoriser la pratique d'activités diverses au service du mieux vivre ensemble.

+ d'infos : Spino Mag n° 148 – février 2021



Montgeron

Nos restaurants accueillent des jeunes

Pendant les vacances d'hiver, 12 jeunes Montgeronnais de l'Espace Animation Jeunesse se sont essayés par groupe de 6 à la cuisine orientale avec le restaurant « Le Comptoir » et à la cuisine italienne avec le restaurant « La Scala ». Une expérience très appréciée des jeunes ainsi que des restaurateurs, et qui pourrait se renouveler par la suite en raison des multiples demandes recensées à l'Espace Animation Jeunesse.

+ d'infos : Montgeron Mag n°59 – mars 2021

Quincy-sous-Sénart

Ouverture de l'aire de fitness multigénérationnelle en accès libre et du nouveau terrain multisport au Parc St Bruno de MONTARVILLE.

D'une surface de 185 m2, l'aire de fitness est composée d'un module complet de street-workout, d'une station de cross-training, de triples barres parallèles et de deux agrès guidés. Le choix des modules a été fait en concertation avec des jeunes de 16 à 25 ans investis dans le projet d'aménagement et

l'association Unisporttraining qui propose sur la ville des activités de renforcement musculaire et qui souhaite pouvoir utiliser ponctuellement l'équipement. Un nouveau terrain multisport vient compléter cet aménagement. Il remplace le terrain existant devenu obsolète. D'une surface de jeu de 11 X 23 mètres, il permet la pratique en accès libre du football ou du handball. Doté d'un revêtement en gazon synthétique, il répond aux attentes des sportifs de tous âges.

+ d'infos : Quincy Mag' n°107 – décembre -janvier 2020/2021



Vigneux-sur-Seine

L'autonomie, un long chemin qui demande un accompagnement

La jeunesse est une richesse à Vigneux-sur-Seine. Les 15- 29 ans, représentent plus de 20% de la population. Pour les aider dans la concrétisation de leurs projets, et les accompagner vers un épanouissement tant personnel que professionnel, la Municipalité et ses partenaires multiplient les actions.

+ d'infos : Vigneux Le Magazine N°22 février 2021

Yerres

Yerres promue « Ville amie des animaux »

Fin décembre, Yerres s'est vue décerner le label régional « Ville amie des animaux ». Ce prix récompense l'engagement municipal en faveur de la condition animale et les actions entreprises depuis de nombreuses années. Dès 2008, Yerres a été l'une des premières villes de France à nommer un élu chargé de la cause animale.

+ d'infos : Le Journal des Yerrois n°263 – février 2021



LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

Toute la programmation des médiathèques de septembre à décembre sur www.vyvs.fr

BOUSSY-ST-ANTOINE CABU

SAM 15 MAI 2021 | 10h30 [durée 1h] | à partir de 5 ans | sur inscription au 01 69 00 13 18
PRÉSENTATION ET LECTURES DES ALBUMS DU SALON DES ILLUSTRATEURS

Les bibliothécaires vous présentent les livres et les illustrateurs présents au Salon des illustrateurs.

BRUNOY MÉDIATHÈQUE LE NUAGE BLEU

SAM 3 AVR 2021 | 15h [durée 2h] | Ados/adultes | sur inscription au 01 60 47 84 50
BANQUET PHILO

Faut-il se donner du mal pour être « quelqu'un de bien » ? Venez partager et échanger vos réflexions dans une ambiance conviviale et chaleureuse ! Animé par Emmanuel Gross, professeur de philosophie.

MER 7 AVRIL 2021 | 10h30 [durée 47 minute] | dès 3 ans | sur inscription au 01 60 47 84 50
MON 1^{er} CINÉ

5 courts-métrages des années 70-80, mélangeant l'animation et des prises de vue réelles, et reprenant l'imagerie des contes

SAM 10 AVRIL 2021 | 10h30 [durée 1h30] | adulte | sur inscription au 01 60 47 84 50
BÉBÉTHÈQUE

Le massage de bébé. En partenariat avec Le Trait d'Union

CROSNE MÉDIATHÈQUE J. DE ROMILLY

MER 21 AVR 2021 | 15h [durée 1h30] | 8-11 ans | sur inscription au 01 69 49 03 15
MOBILES VÉGÉTAUX

Création de mobiles végétaux pour décorer la bibliothèque en vue du Salon des illustrateurs

MER 28 AVR 2021 | 15h [durée 1h30] | à partir de 8 ans | sur inscription au 01 69 49 03 15
FLEURS GÉANTES RECYCLÉES
Création de fleurs géantes recyclées pour décorer la bibliothèque en vue du Salon des illustrateurs

DU 4 AU 22 MAI 2021 | tout public | entrée libre
QUINZAINE DU JEU DE SOCIÉTÉ
La collection de jeux de société proposée à la bibliothèque s'étoffe d'année en année, venez la découvrir seule, en famille ou entre amis, ce sera aussi l'occasion de passer un agréable moment !

DRAVEIL

SAM 3 AVR 2021 | 18h [durée 3h] | adulte | sur inscription au 01 69 52 79 03

CAFÉ DES LECTEURS
Description : Un moment d'échanges et de partage autour de la lecture, du cinéma et plus largement de l'actualité culturelle.

SAM 10 AVR 2021 | 14h [durée 3h] | ado/adulte | sur inscription au 01 69 52 79 03
GAMES AND BOOKS

Description : L'association l'Hydre O'Mel vous propose sa sélection de jeux de société pour jouer en famille ou découvrir entre amis

MER 14 AVR 2021 | 15h [durée 1h30] | à partir de 6 ans | sur inscription au 01 69 52 79 03
ATELIER LAND ART

Découvrez le Land Art et prenez en photo ta création éphémère

ÉPINAY-SOUS-SÉNART JULES VERNE

MER 7 AVR 2021 | 15h [durée 1h] | de 4 à 7 ans | sur inscription au 01 60 47 86 91
LE TEMPS DES HISTOIRES
Chaque premier mercredi du mois, les bibliothécaires proposent un voyage à travers de drôles d'histoires...

SAM 10 AVR 2021 | 15h [durée 2h] | Adulte | sur inscription au 01 60 47 86 91
LES ROMANS DU PRINTEMPS

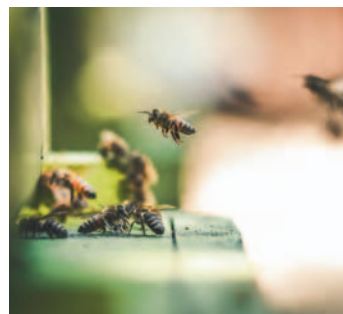
Venez partager avec nous une sélection de romans. Delphine, libraire du Pain de 4 livres nous présentera ses coups de cœur.

SAM 17 AVR 2021 | 9h30 [durée 30 minutes] | 6 mois à 3 ans | sur inscription au 01 60 47 86 91
LE PETIT-DÉJEUNER DU LIVRE
Un samedi par mois venez retrouver, avec vos tout-petits le plaisir des livres et des histoires.

MONTGERON LE CARRÉ D'ART

mar 30 mars au vendredi 16 avril 2021 | jeunesse | entrée libre

UN TOIT POUR LES ABEILLES, EXPOSITION



Un Toit Pour Les Abeilles a l'ambition de participer à la sauvegarde des abeilles et au développement des colonies. Cette exposition permettra de sensibiliser à la protection de ces petits insectes si précieux.

SAM 10 AV 2021 | 15h [durée 3h] | ado/adulte | sur inscription au 01 78 75 20 10
À l'occasion de l'ouverture d'un fonds éco-citoyen à la médiathèque, les bibliothécaires vous partageront leurs coups de cœur parmi ces nouveautés.

MER 14 AVR | 15h30 [durée 45 minutes] | de 3 à 6 ans | sur inscription au 01 78 75 20 10
AU JARDIN
Heure du conte

QUINCY-SOUS-SÉNART SAINT-ÉXUPÉRY

MER 7 AVR 2021 | 15h [durée 2h] | 7 à 9 ans | sur inscription au 01 69 48 20 28
LES MERCREDI DE LA RÉCUP' : ATELIER GRAVURE SUR POLYSTYRÈNE

Un atelier amusant, à base de matériaux de récupération, pour créer tout en s'amusant...

MER 14 AVR 2021 | 14h [durée 3h] | de 5 à 7 ans | sur inscription au 01 69 48 20 28
LES APRÈS-MIDI JEUX

Description : Jeux de société, jeux d'adresse, jeux de hasard, jeux de lettres, il y en aura pour tous les goûts !

SAM 15 MAI 2021 | 15h [durée 1h] | à partir de 5 ans | sur inscription au 01 69 48 20 28

PRÉSENTATION ET LECTURES DES ALBUMS DU SALON DES ILLUSTRATEURS

Les bibliothécaires vous présentent les livres et les illustrateurs présents au Salon des illustrateurs

VIGNEUX-SUR-SEINE CHARLOTTE DELBO

DU VEN 2 AU VEN 30 AVR 2021 | tout public | entrée libre

EXPOSITION PHOTO « LA VALLÉE DE L'YERRES » DE DAVID GUILBERT

Venez découvrir les merveilles de la nature cachées au creux de la Vallée de l'Yerres.

MER 7 AVR 2021 | 14h [durée 2h] | dès 8 ans | sur inscription au 01 69 03 38 70
ATELIER NUMÉRIQUE

Venez programmer votre rosace de printemps à la bibliothèque.

SAM 10 AVR 2021 | 16h [durée 1h30] | adulte | sur inscription au 01 69 03 38 70

CONFÉRENCE D'ISABELLE DELABARRE SUR LE ZÉRO DÉCHÈT

« Le zéro déchet comment je m'y mets » : vous souhaitez vous lancer dans la démarche zéro déchet mais vous ne savez pas par où commencer, cette conférence vous éclairera !

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

SAM 10 AVR de 14h à 16h
Intervenants : des forestiers de l'Office National des forêts et la Maison de l'Environnement
À LA DÉCOUVERTE DES PAYSAGES DE LA FORÊT DE SÉNART AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

La forêt comme vous l'aurez rarement aperçue.

RDV en forêt au carrefour de l'Ermitage, zone de stationnement sur place, accès par la rue de l'Ermitage

SAM 17 AVRIL - de 9h à 11h
Vigneux-sur-Seine, à partir 10 ans | sur inscription au 01 78 84 23 48

LE CHANT DES PASSEREAUX

Sur les bords du lac Montalbot et dans le site de l'espace naturel protégé, une sortie nature pour s'initier aux chants printaniers de ces petits oiseaux chanteurs.

Apportez vos jumelles, prévoyez chaussures et tenue adaptées.

RDV au petit parking au bord du lac, rue Maréchal Leclerc à côté de l'école Louis Pasteur



YERRES DANIELLE BIANU

sam 10 avr 2021 | 11h [durée 1h]

adulte | sur inscription au 01 69 48 82 00

SAMEDI DÉCLIC

Pierre ouvre la «boîte à outils numérique» (informatique et applis mobiles)

MER 14 AVR 2021 | 14h [durée 1h30] | à partir de 8 ans | sur inscription au 01 69 48 82 00

INTERNET JUNIOR

Séance de jeux vidéo consoles & PC

SAM 24 AVR 2021 | 14h30 [durée 3h30] | adulte | sur inscription au 01 69 48 82 00

ALIBI

Réunion mensuelle de l'atelier d'écriture de la médiathèque.



LA TRIBUNE

Redevenir fiers de la RN6

Tous les habitants du Val d'Yerres Val de Seine empruntent, à un moment ou un autre, la RN6 qui traverse la forêt de Sénart et dessert toutes les communes de notre communauté d'agglomération.

Ce tronçon de route de 11 km, très boisé, par lequel transitent 50.000 véhicules par jour, devrait donner une belle image de notre territoire aux visiteurs et garantir une bonne sécurité aux automobilistes et motocyclistes qui l'utilisent quotidiennement pour se rendre à leur travail. Force est de constater qu'il n'en est rien. Cette route nationale est laissée à l'abandon par l'Etat.

La RN6 est devenue, sur ce secteur, une véritable piste de bi-cross jonchée de nids-de-poule qui constituent autant de sources potentielles d'accident. L'Etat n'y effectue qu'un entretien minimaliste alors qu'il s'agit de son patrimoine et donc de sa responsabilité. Il en est de même pour les abords dont le nettoyage incombe à la Direction des routes d'Île-de-France (Dirif). C'est devenu une décharge à ciel ouvert où s'entassent gravats, vieux pneus, bâches en plastique, cannettes et autres déchets. C'est immonde et inacceptable !

Face à cette situation qui dégrade l'image de notre territoire et altère la sécurité des usagers, nous ne pouvons plus nous

contenter de solliciter la bonne volonté des habitants et des associations pour effectuer tous les ans au printemps, des opérations citoyennes de nettoyage.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, nous soutenons la demande de départementalisation de la RN6. L'organisation et la proximité des services du Département permettraient d'assurer un entretien plus régulier et plus efficace de cette voie si importante pour le Val d'Yerres Val de Seine. Cette démarche est toujours en cours et nous avons bon espoir qu'elle aboutisse, seule condition pour que nos concitoyens puissent redevenir fiers de cette traversante forestière de notre territoire..

Les élus de la majorité communautaire.

Il est urgent d'investir dans notre jeunesse !

Notre agglomération a fait tristement la une des médias ces derniers temps.

Nous pensons d'abord aux victimes :

- Les victimes des viols en réunion et agressions sexuelles de Georges Tron, notre 2ème président chargé de l'administration générale, condamné par la cour d'assises en appel et qui n'est pourtant pas défait de ses fonctions...
- Les victimes des rixes entre bandes et à toute la tristesse de toutes les familles touchées par ces drames.

Notre devoir d'élus est désormais de contribuer à éviter que de tels drames se reproduisent.

Nous devons penser à davantage de coopération entre région, département, agglomération et villes quand il s'agit d'action d'éducation, de prévention et de sécurité concernant notre jeunesse !

Notre communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine doit également être pro-active pour débloquer la situation et obtenir une carte imagin'R gratuite pour les jeunes (financement

par le département supprimé en 2015), obtenir davantage de moyens dans les centres de formation et d'apprentissage (région) et faire elle-même des actions ciblées sur l'emploi des jeunes au sein de l'agglomération.

L'investissement dans la prévention et la formation de la jeunesse est une des compétences fortes de la communauté d'agglomération mais elle est trop souvent vue par les élus comme un coût et non comme un outil au service des habitants et surtout de la qualité de vie.

Nous réclamons plus de moyens humains dans la prévention spécialisée Val d'Yerres Val de Seine, plus d'actions inter-communales entre nos centres de loisirs afin de favoriser la connaissance mutuelle, plus d'effectifs de police de proximité et davantage de coopération entre les villes, mais aussi plus d'investissement dans la formation et l'emploi des jeunes !

**Céline Ciéplinski, Christophe Carrère,
François Guignard, Karim Sellami
Groupe du rassemblement des élus de la gauche et de l'écologie**

RETOUR SUR

4 février 2021



Concert live du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Val d'Yerres par le département Jazz sur plus d'une heure.

9 février 2021



La Cérémonie des 91 d'Or du MEDEF Essonne 2020 en présence du Président François Durovray, récompense « En Scène » une boutique de chaussures pour femmes située à Montgeron avec le prix de la transmission d'entreprise.

8 février 2021



Conseil communautaire du lundi 8 février 2021 à l'Espace René Fallet de Crosne où a été voté le Budget principal et Budget annexe de l'Office de Tourisme pour l'Exercice 2021.

23 février 2021



Inauguration du premier automate de tri, installé grâce au partenariat de Lemon Tri, situé allée Daubenton dans le quartier de La Forêt à Montgeron en présence de la maire de Montgeron, Sylvie Carillon.

8 mars 2021



Conférence virtuelle « La réussite au féminin » organisée par le service emploi de l'Agglo et animée par Faten Benahmed, vice-présidente chargée de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle.

ENVIE DE VOUS FAIRE UN CINÉ?

REJOIGNEZ LA TOILE DU **CYRANO**
DÈS MAINTENANT !

LA TOILE

ET LE CINÉMA VIENT CHEZ VOUS...

www.la-toile-vod.com/cinemas/le-cyrano

DÉCOUVREZ CHAQUE MOIS DES CHEFS
D'OEUVRE DU 7E ART SÉLECTIONNÉS
PAR L'ÉQUIPE DU CYRANO!



**VAL D'YERRES
VAL DE SEINE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Plus d'infos sur vyvs.fr
et au 01.69.39.39.13